

Essai méteils grains

Compte-rendu 2024

Méteils implantés en octobre pour une récolte en juillet



Sites d'essai : Pomy, Assens

Protocole : bandes de 20 ares

Pas de répétition

Conduite et récolte en conditions d'exploitation

Calcul du rendement, teneur MS et valeurs alimentaires

Travail du sol : labour + 2 passages de herse à disques (Pomy) / labour + herse rotative (Assens)

Semis : 16 / 18 octobre 2023

Fertilisation : 60 m³ digestat avant le labour (Pomy) / aucune (Assens)

Récolte mise en andains : 14 / 19 juillet

+ battage : 26 (Pomy) / 31 juillet (Assens)

Objectifs :

- ✓ Récolter un mélange fermier en grain (minimum 18% de protéines) pour l'affouragement du bétail (vaches allaitantes + engraissement)
- ✓ Augmenter l'autonomie protéique de l'exploitation
- ✓ Répondre aux exigences des 3.5% de SPB sur les terres assolées avec une bande culturale extensive

Photos des mélanges fin juin 2024 (1 mois avant récolte)



ATFPV : 33% avoine, 17% triticale, 28% féverole, 19% pois fourrager, 3% vesce velue, **200 kg/ha** (seulement Pomy)

Mélange versé



AFP : 40% avoine, 40% féverole, 20% pois fourrager, **200 kg/ha**



AFP 2 : 55% avoine, 30% féverole, 15% pois fourrager, **200 kg/ha**



TFP : 40% triticale, 40% féverole d'hiver, 20% pois fourrager d'hiver, **200 kg/ha**



TFP 2 : 55% triticale, 30% féverole d'hiver, 15% pois fourrager d'hiver, **200 kg/ha**



TFPV : 45% triticale, 30% féverole d'hiver, 20% pois fourrager, 5% vesce velue, **200 kg/ha** (seulement Pomy)

Technique de récolte

Faucheuse-andaineuse « Honey Bee » (14 juillet Pomy et 19 juillet Assens)

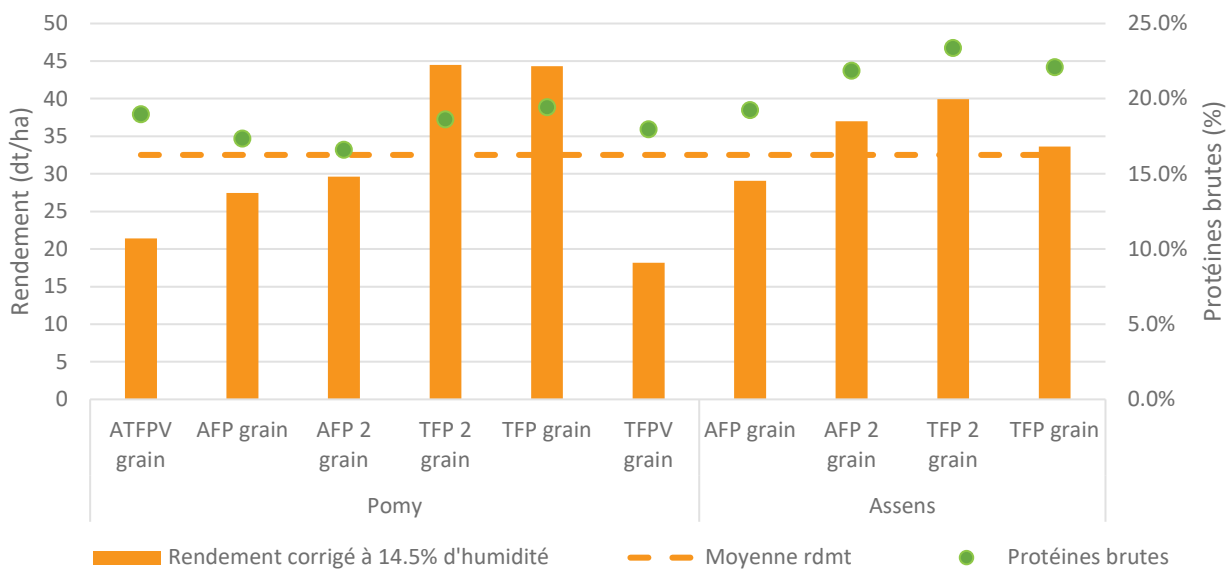
- Faucher uniquement si la météo prévoit une semaine de soleil, pour le bon séchage des grains.
- Faucher lorsque les grains ne sont pas tout à fait secs (pour éviter trop de perte au sol) → **dans les essais, la féverole et la vesce étaient plus vertes que les céréales et le pois.**



Battage en andains 12 jours plus tard (26 juillet Pomy et 31 juillet Assens)
 Réglage de la batteuse pas évident à cause des différentes tailles de graines.



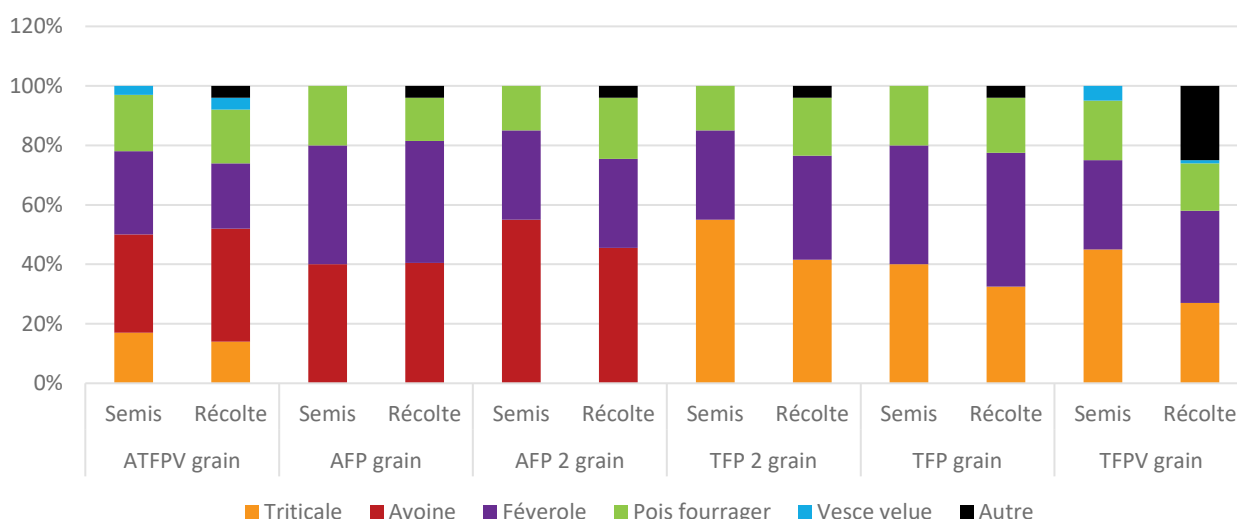
Résultats des analyses (moyenne par type de mélange)



- Les rendements sont très variables selon les mélanges. La vesce a été difficile à récolter (trop verte et versée), ce qui a pénalisé le rendement des mélanges dans lesquels elle se trouvait.
- Globalement les rendements sont bons (moyenne à 33 dt/ha), notamment dans les mélanges à base de triticale (34 – 45 dt/ha).
- La teneur en protéines (MAT) des mélanges de l'essai est comprise entre 17 et 23%, ce qui était l'objectif initial de la démarche.



Evolution de la part des espèces dans les mélanges



- Les proportions des différentes espèces sont restées relativement homogènes entre le semis et la récolte.
- Le mélange avec le plus de vesce (5% au semis) est ressorti avec énormément de charge (environ 25%). Ceci est peut-être lié aux tas qui se sont formés à l'andainage et qui ont provoqué le bourrage de la batteuse.

Rentabilité économique

Modalité	Coût semences (CHF / ha)	Coût récolte (CHF/ha)	Coût mouture (CHF/dt)	Produit grain (CHF/dt) (<i>éq. aliment 18% MAT</i>)	Contributions (CHF/ha) <i>Bande culturale extensive</i>	Marge brute avec contributions (CHF/ha)
ATFPV grain	390	440	5 <i>165 pour 33 dt</i>	75 <i>2475 pour 33 dt</i>	2300	2969
AFP grain	365					3475
AFP 2 grain	360					3831
TFP 2 grain	335					4480
TFP grain	350					4240
TFPV grain	385					2748

- Les coûts de semences calculés correspondent à des semences commerciales. Avec des semences fermières, les coûts peuvent être réduits.
- Les coûts de récolte prennent en compte le procédé de l'année (fauche-andainage puis battage).
- Les coûts de mouture correspondent aux tarifs du Moulin Mobile pour 2 à 6t de grain.
- Il a été pris en compte un montant de « produit grain » équivalent à un concentré avec 18% de MAT.

Conclusions et perspectives

- Planter le méteil de fin septembre à fin octobre au plus tard. *Un semis trop précoce risque un développement trop important des légumineuses, qui peuvent geler l'hiver.*
- La biomasse explose au printemps
- La composition du mélange à la récolte peut être très variable par rapport à ce qui a été semé, selon les conditions climatiques de l'année.
- Ne pas descendre en dessous de 40% de céréales, rendement et couverture du sol trop pénalisés
- Eviter les vesce et l'avoine qui versent facilement.
- Pour toucher la prime « bandes culturales extensives », il faut inscrire le méteils grains au code 569 dans Acorda avec l'attribut « bande culturale extensive » et suivre les directives liées (notamment pas de fumure à partir du semis de la 1^{ère} année, récolte en grain obligatoire).

Eliane Lemaître

Conseillère production animale et surfaces fourragères
Proconseil Yverdon - 021 614 25 73 / e.lemaitre@prometerre.ch